

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

VALIDÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

Présents : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Albin BOUVERET, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, Marie-Angélique COTTER, François FENIET, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Benoît PIARD.

Absents excusés : David COLANGE (Pouvoir à E. JANIER-DUBRY), Dominique SAVARY (Pouvoir à Y. FOUCAULT).

Absents : Jérémie PIARD.

1) Nomination du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu

M. Christian BRUNEEL est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 10 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) Réseau de chaleur : Financement définitif et quitus donné au SIDEC

Le Conseil Municipal :

- Approuve le décompte général et définitif présenté par le SIDEC, des dépenses relatives aux travaux de la chaufferie bois et du réseau de chaleur, qui s'établit à 719 919.93 € TTC,
- Prend note qu'il reste le montant de 861.38 € TTC, à verser au SIDEC, pour solder l'affaire et
- Donne quitus au SIDEC, qui était mandataire pour ce dossier.

3) Vote du taux des taxes

M. le Maire fait part de 3 simulations d'augmentation du taux des taxes : + 1 %, + 3 % et + 5 %.

Après discussion, la proposition de retenir une augmentation de 1 % des taux des taxes est approuvée à 12 voix pour, 3 abstentions.

4) Budget Primitif 2025

Le **Budget Primitif communal** 2025 présente les montants de dépenses et de recettes suivants :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	872 500	873 608
EXPLOITATION	1 315 644	1 316 595
TOTAL	2 188 144	2 190 203

Quelques changements en section de fonctionnement, par rapport à 2024 :

- Fin du crédit-bail pour le tracteur,
- Pour le déneigement, période d'astreinte plus courte (de décembre à fin mars au lieu du 15 novembre au 30 avril),
- Remplacement d'une personne en congé maternité.
- On a plutôt sous-estimé les recettes de vente de bois par rapport aux données de l'ONF,
- Accueils de loisirs : Les repas vont être fournis aux enfants de Villard-sur-Bienne et seront refacturés aux parents, dans les mêmes conditions qu'à Prénovel,
- La taxe sur les enregistrements des opérations foncières avait rapporté 100 000 € en 2024, année exceptionnelle. (Habituellement, comprise entre 24 et 30 000 €).
- Taxe sur les pylônes : 135 000 € de recettes, dernière année à ce tarif,
- L'excédent de fonctionnement sera en grande partie, versé en section d'investissement.

En section d'investissement :

- Un excédent 2024 important qui fournit donc une précieuse recette en 2025,
- Remboursement des emprunts et d'une partie du crédit relais, le tout à hauteur de 580 000 €.

Voté à l'unanimité.

Budget annexe Assainissement :

Les changements pour 2025 :

- Lancement d'une étude pour le schéma directeur (obligatoire) et le zonage d'assainissement (procédure commencée et non finalisée, coût prévisionnel de 80 000 € TTC (Consultation en cours).
- Inscription du coût du curage des lagunes de Prénovel, pour 120 000 € TTC.

Le budget Assainissement, à l'unanimité moins une abstention, est voté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	151 577	176 295
INVESTISSEMENT	105 271	105 271
TOTAL	256 848	281 566

Budget Chaufferie :

Des prévisions un peu plus élevées pour tenir compte du fait qu'il faut relancer une consultation pour la fourniture de gaz et une autre pour la fourniture de plaquettes bois et qu'on ne connaît donc pas les tarifs qui seront appliqués.

Le budget primitif Chaufferie 2025 est voté à l'unanimité, ainsi qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	98 000	115 390
INVESTISSEMENT	58 945	58 945
TOTAL	156 945	174 335

5) Questions diverses

- Prochaine réunion du Conseil : Début mai, pour attribuer le marché pour le schéma directeur et zonage d'assainissement (Prénovel).
- Bâtiment de Trémontagne : Avis favorable de la commission de sécurité.
- Journée du Souvenir : En mémoire des victimes de la déportation, une Cérémonie commune avec Grande Rivière Château, au monument des Prélets (comme en 2024) aura lieu le 27/04/2025 à 11h00. Avant cela, il y aura dépôt des gerbes à Prénovel à 10h et à Chau-des-Prés à 10h30.

La séance est levée à 20h00.

Fait à Nanchez, le 17 avril 2025.

Le Secrétaire de séance,
Christian BRUNEEL

Le Maire,
Yvan AUGER